



Résolution sur la situation d'Adama SANGARE

Les Maires francophones, réunis à Phnom Penh le 4 décembre 2019, expriment leur plus vive inquiétude après l'incarcération du Maire de Bamako qui, au-delà de la situation personnelle de M. Adama SANGARE, Maire du District de Bamako, met à mal la démocratie locale.

Ils réaffirment leur soutien moral au Maire de Bamako, membre du Bureau de l'AIMF et du Comité exécutif de CGLU-A et sollicitent des autorités maliennes qu'il soit remis en liberté afin que l'enquête retrouve des conditions de sérénité pour une bonne administration de la justice.